

## Municipalité de Saint-Côme

1673, 55<sup>e</sup> rue, Saint-Côme (Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca Tél.: 450 883-2726 Téléc.: 450 883-6431

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 733-2023

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET AU CODE MUNICIPAL QUE :

Le règlement **733-2023** a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 août 2023. Ce règlement vise à modifier le règlement de zonage 206-1990 afin de créer les zones 403-2 et 503-1 et d'y interdire la location à court terme.

Le règlement **733-2023** a été reconnu conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement révisé et dispositions du document complémentaire de la Municipalité régionale de comté de Matawinie. Il a reçu le certificat de conformité de la MRC de Matawinie le 20 septembre 2023; conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

DONNÉ À SAINT-CÔME CE 6<sup>E</sup> JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VING TROIS.

Marie-Claude Couture

Directrice générale et greffière-trésorière